

Extrait de *La charte d'Amiens de 1906 à aujourd'hui: textes du congrès de 1906 et réflexions. Publication du Groupe Fresnes Antony de la Fédération anarchiste (1987)* ¹

LA CHARTE D'AMIENS AUJOURD'HUI

Commentaires sur la Charte d'Amiens

par Jacky Toublet

Celui qui a écrit ce texte l'a conçu avec beaucoup de difficultés : il a connu et estimé un certain nombre de ceux qui furent les animateurs du « noyau » de la Révolution prolétarienne, Charbit, Hagnauer, Guilloché, il a été influencé par eux, et une analyse critique de la Charte d'Amiens et de ses conséquences lui est apparue comme une sorte d'Oedipe politique. Un autre élément a rendu la tâche plus ardue encore ; il est adhérent depuis 1963 du Syndicat des correcteurs de Paris et cette organisation – confédérée à la C.G.T. depuis 1900 – est l'une de celles qui appliquent dans son fonctionnement quotidien l'esprit de la résolution d'Amiens : dans ses rangs se retrouvent quatre-vingt-dix pour cent de la profession, recrutement qui s'étend bien au-delà du champ du contrôle de l'embauche.

Des souvenirs enfin incitaient plus à la fidélité qu'à la réflexion. Ainsi, ce vieux typographe qui gardait précautionneusement dans son vestiaire une composition – des lignes de plomb liées par une ficelle – du texte d'Amiens, qui lui permettait d'en tirer des épreuves qu'il distribuait aux camarades d'atelier et aux jeunes délégués. Cet autre, plus vieux encore, qui au cours des réunions de retraités montait à la tribune de la grande salle de la Maison du Livre, boulevard Auguste-Blanqui, et parlait des choses syndicales passées, de cette maison qu'ils avaient bâtie, eux « les anarcho-

syndicalistes de la Chambre typo », du rapport de forces qu'ils maintenaient face aux « tauliers » et de cette indépendance qui réussit même à faire plier Ambroise Croizat ; peut-être exagérait-il, mais son discours ne manquait pas de grandeur...

UN CONGRÈS CHARNIÈRE

Le samedi 13 octobre 1906, le XI^e Congrès de la Confédération générale du travail – XV^e Congrès national corporatif – adopte une résolution, présentée par Victor Griffuelhes, secrétaire général, qui doit résumer le point de vue confédéral sur les rapports entre les syndicats et les partis politiques, question d'autant plus importante que l'année précédente un parti socialiste unifié avait réuni les diverses tendances du socialisme parlementaire.

Ce débat avait été réclamé et porté à l'ordre du jour du congrès par la Fédération du textile ; nombreux étaient les délégués qui craignaient une telle discussion publique ; parler de ce problème, dit l'un d'eux, ne pourrait « qu'avoir une répercussion dangereuse dans l'organisation syndicale » ou encore, souhaita un autre, que les « congrès corporatifs, véritables assises du travail, ne s'occupent dorénavant que des questions véritablement économiques et corporatives ».

Le délégué du Textile, Renard, militant guesdiste bien connu, réussira pourtant à lancer la discussion, en faisant référence aux trade-unions, qui avaient constitué en 1899 un comité de représentation ouvrière², et en affirmant que « les ouvriers ont à barrer la route à l'action patronale sur le terrain politique. Le syndicat ne peut pas tout faire... Si une situation révolutionnaire se produisait aujourd'hui – poursuivait-il – pourriez-vous, avec vos syndicats actuels, avec vos organisations, régler la production, organiser l'échange ? Non, vous seriez obligés de vous servir de la machinerie gouvernementale³. »

Les coups de patte aux libertaires émaillaient son intervention ; il les accusaient par exemple de ne pas respecter, en contradiction avec

l'apolitisme confédéral, les croyances des nationalistes et des radicaux : « Que faites-vous lorsque vous votez la grève générale expropriatrice ? Vous ne respectez pas les opinions du radical. Pas plus, vous ne respectez les opinions du nationaliste lorsque vous faites de l'antipatriotisme et de l'antimilitarisme. Ces choses ne peuvent se faire qu'au groupe politique... (Nous) nous divisons le travail. » Et il conclut en précisant que, dans le Nord, l'activité des socialistes guesdistes a permis d'organiser « 315 syndicats, 76 000 syndiqués, 12 coopératives fédérées avec 30 000 membres... »

Quelques délégués soutinrent que syndicats et partis pouvaient s'allier pour des actions précises ; un texte présenté par Tillet, de la Fédération de la céramique, le formulait ainsi :

« Le congrès se prononce en faveur d'un rapprochement entre la Confédération générale du travail et le parti socialiste. Il décide que chaque fois que les deux organisations seront d'accord sur le but à atteindre l'action des syndicats pourra se combiner temporairement, par voie de délégation, avec celle du parti socialiste, sans que ces deux organismes puissent jamais se confondre. »

De nombreux délégués, en revanche, attaquèrent vigoureusement les propositions de Renard et contestèrent le bien-fondé de l'analyse qui les sous-tendait : « Je conteste au parti socialiste de faire une transformation du système économique actuel parce qu'il n'est pas essentiellement un parti de classe comme l'est le parti syndical... Le parti socialiste comprenant des patrons dans son sein, nous ne pouvons faire alliance avec lui... Renard a encore dit que l'antimilitarisme était une question politique ; mais dans toutes les grèves, nous trouvons des soldats contre nous. Nous sommes obligés de prendre des décisions contre cet état de fait. Voilà pourquoi l'antimilitarisme n'est pas politique mais économique. Nous ne voulons plus faire de révolution politique, où nous ne faisons que changer de maîtres, mais une révolution économique », affirmait Bousquet, délégué de nombreux syndicats des boulangers.

Ce sera pourtant Niel, futur rédacteur de la charte – et qui assurera le secrétariat général de la C.G.T. après Griffuelhes – qui résumera les termes du débat :

« Dans les statuts de l'Internationale rédigés sous la dictée, pour ainsi dire, de Marx en 1865, à Londres, il est dit que les travailleurs doivent se servir de l'action politique. Bakounine et sa fraction combattent ces statuts et leur esprit politique, et cela amène dans l'Internationale tellement de conflits que cette merveilleuse association en meurt. De 1876 à 1886, les congrès ouvriers sont exclusivement politiques, c'est le triomphe du guesdisme. De 1886 à 1895, les syndicats s'étant multipliés et fédérés tiennent des congrès économiques ; [les] guesdistes veulent absolument subordonner l'action syndicale à l'action politique. Ceci amène une nouvelle scission, à Nantes, en 1894. En 1896, se tient à Londres le congrès historique où furent aux prises les politiciens et les syndicalistes... Enfin, en 1906, la même question revient, posée encore par un guesdiste. Si j'avais eu quelques doutes sur les intentions de Renard, la persistance et l'obstination avec lesquelles les guesdistes ont toujours essayé de subordonner l'action syndicale me convaincraient suffisamment... »

Puis Niel développe la conception du syndicalisme qui s'était constituée dans les rangs majoritaires de la jeune C.G.T. : « On peut dire que le syndicalisme est une forme d'action employée par des malades contre le mal – plus exactement par les ouvriers contre les patrons. Le mal, c'est les patrons, c'est-à-dire le patronat, le capitalisme et tout ce qui en découle. Les malades, ce sont les ouvriers. Or comme on est ouvrier avant d'être citoyen on trouve chez le salarié l'individu économique avant l'individu politique... Et cela explique que si l'union de tous les citoyens est encore très difficile, l'association de tous les ouvriers est très possible... Le mal dont souffrent tous ces malades, c'est l'injustice sociale qui découle de l'exploitation de l'homme par l'homme, base du régime capitaliste. Ce mal frappe tous les ouvriers d'une façon égale... Quand un patron veut diminuer les salaires à ses ouvriers, il ne les diminue pas d'un sou à ses ouvriers réactionnaires, de deux sous aux républicains, de trois sous aux socialistes, de quatre sous aux

anarchistes, de cinq sous aux croyants, de six sous aux athées ; il les diminue de façon égale à tous ses ouvriers, quelles que soient leurs opinions politiques ou religieuses, et c'est cette égalité dans le mal qui les atteint, qui leur fait un devoir de se solidariser sur un terrain où les différences politiques et religieuses ne les empêcheront pas de se rencontrer. Ce terrain, c'est tout simplement le syndicalisme... »

« Une fois réunis sur ce terrain de neutralité absolue, les ouvriers lutteront ensemble pour résister à une baisse des salaires ou pour en obtenir une hausse.... cette lutte leur permettra de voir bientôt l'antagonisme qui sépare les exploités des exploités... L'action syndicale est donc celle qui s'exerce sur le terrain économique par tous les ouvriers contre le mal économique. Ce n'est pas autre chose que l'action directe sous toutes ses formes et tous ses caractères de calme ou de bruit, de modération ou de violence, c'est la pure lutte de classes. »

Niel poursuit en faisant remarquer aux guesdistes que, si leur argumentation d'identité d'objectif, de but, est juste, il leur faut réclamer la fusion des deux organismes syndical et politique et non pas leur alliance. « Or vous n'osez pas demander la fusion, parce que vous la sentez impossible. Pour les mêmes raisons, j'affirme que l'alliance est aussi impossible. »

Enfin, il conclut par un raisonnement qui trace le chemin de ce qui va devenir la résolution d'Amiens :

« Si on fait l'alliance avec le parti socialiste ou bien c'est la scission à bref délai, ou bien c'est provoquer les anarchistes à tel point qu'ils auront raison alors de faire leur politique anarchiste dans les syndicats⁴. »

« Si les anarchistes continuent leur guerre⁵, c'est encore la division à brève échéance, ou bien c'est provoquer les socialistes à tel point qu'ils auront raison, alors, de faire leur politique socialiste dans les syndicats. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la mort du syndicalisme. Si les militants sont bien pénétrés de leur rôle et de leurs intérêts, ils établiront une solide

neutralité politique, en mettant une sourdine à leurs passions politiques dans les syndicats... Comment ! nous aurions le moyen de faire avec le syndicalisme ce qu'on n'a jamais pu faire sans lui : grouper tous les ouvriers sur un terrain qui les oblige à réfléchir sur l'iniquité sociale et les conduit à nos conclusions, et nous briserions bêtement ce moyen par nos entêtements politiques ?... Il faut conserver le statu quo, en lui insufflant un esprit nouveau.

« L'esprit nouveau, c'est la reconnaissance publique revêtue de l'autorité morale d'un congrès aussi important que le nôtre que, quelle que soit la différence de leurs opinions politiques, les syndiqués – et à plus forte raison les militants – ne doivent ni se mépriser, ni s'injurier, ni se combattre. L'esprit nouveau, c'est conserver des relations de respect et de cordialité à l'égard des uns et des autres, c'est envelopper le syndicalisme d'une atmosphère de sympathie réciproque, et reconnaître que toute autre serait irrespirable... L'unité de tactique et de pensée est loin d'être réalisée. Il y a des courants nombreux, des divergences nombreuses partout : en politique, en religion, en socialisme, en anarchisme, en coopératisme, en syndicalisme. Cette variété est l'image même de la vie. Aucun homme, aucun groupe ne peut tout faire... Il devient tellement évident que l'on peut tirer quelque chose de bon, même des lois, que les libertaires eux-mêmes commencent de le reconnaître, comme l'a fait Pouget dans la Voix du Peuple, à propos du repos hebdomadaire... Le syndicalisme ainsi compris sera la plus haute école d'éducation révolutionnaire du prolétariat. »

On imagine sans peine la tension et les ardeurs d'un tel débat. « David, dit le compte rendu, au nom du prolétariat de l'Isère, demande à défendre ledit prolétariat contre les appréciations de Renard. » Après de nombreuses interventions, il fut décidé que neuf orateurs parleraient pour les « trois courants » présents parmi les délégués.

Un certain nombre d'entre eux doivent être cités, parce que leurs interventions condensent les opinions des travailleurs organisés de 1906

autant qu'elles résument le cheminement qui amena la Confédération à être ce qu'elle fut à cette période.

Merrheim, des Métaux, démonta tout d'abord l'argumentation chiffrée de Renard qui réclamait pour le Nord et la politique guesdiste « 315 syndicats » et « 76 000 syndiqués ». Or, affirme Merrheim, « à Tourcoing, il y a 119 syndicats jaunes, à Roubaix 7, à Lille, à Armentières il y en a également (...) comptant des centaines de membres, quelques-uns plus de 1 000 ». Il interpelle Renard en conclusion : « Je ne pense pas que vous vouliez compter, comme oeuvre de votre parti, tous les syndicats jaunes ou indépendants du Nord... puisqu'ils vous combattent autant sur le terrain politique qu'économique ? » Il rappela qu'il fut membre du parti de Jules Guesde un moment, en soulignant que Renard abusait du congrès en lui fournissant des chiffres volontairement faux.

« Laissons donc au syndicat sa fonction propre de véritable lutte de classes, que son action soit une lutte incessante contre toutes les légalités, tous les pouvoirs, toutes les luttes oppressives... Voilà ce que vous ne voulez pas comprendre ; vous ne voulez pas voir qu'il ne doit y avoir que deux classes : celle des exploités contre les exploités, et qu'entre les deux il y a, il y aura toujours l'Etat, qui, avec des baïonnettes, sert de tampon entre les deux classes et nous empêche d'avoir satisfaction. »

Le secrétaire du Livre, Auguste Keufer, développe ensuite ce qu'on pourrait qualifier de syndicalisme réformiste pur.

« Nous pouvons constater qu'un profond malaise existe dans nos organisations syndicales et à la Confédération. Cela tient aux divisions provoquées par les divergences de vues sur la direction que doivent suivre la Confédération et les syndicats (...). On se rappelle que, dès le congrès de Zurich, en 1893, les députés socialistes allemands, Bebel, Singer, Liebknecht, firent adopter la motion que ne pourraient assister aux congrès ouvriers les délégués qui seraient hostiles à l'action parlementaire. Au congrès de Londres en 1896 (...), on voulait exclure les représentants des syndicats, régulièrement mandatés, qui se déclaraient antiparlementaires...

« Depuis cette époque, les hommes politiques, les parlementaires ont évolué,... ils sont devenus syndicalistes.

« Il en est de même des libertaires, des anarchistes qui ont longtemps combattu les syndicats, ils ne voyaient là que des organisations ouvrières aristocratiques. Ces adversaires d'autrefois (...) ont aussi modifié leur opinion, à tel point que ces antisyndicalistes de naguère sont devenus des syndicalistes actifs, des apôtres du syndicalisme révolutionnaire.

« C'est ainsi que la Confédération du travail a pris une direction qui, selon moi, ne lui appartient pas, qui n'est pas celle qui lui a été désignée au congrès de Limoges⁶, celle de rallier les forces ouvrières, de provoquer l'organisation du prolétariat et assurer son action sur le terrain économique, en dehors de tout parti politique, de toute école philosophique. C'est cette neutralité qui depuis le congrès de Toulouse a été violée. »

Keufer souligne ensuite combien l'entente est difficile entre les deux grands courants ouvriers :

« Ce que veulent les libertaires syndicalistes, ce n'est pas seulement repousser le parlementarisme pour lui préférer l'action directe, la pression exercée par les syndicats ; non, leur but final est de supprimer l'Etat, de faire disparaître tout gouvernement de personnes, pour confier aux syndicats, aux fédérations, le gouvernement des choses, la production, la répartition, l'échange, c'est-à-dire le communisme libertaire intégral.

« Le parti socialiste, au contraire, en attendant l'avènement final et très éloigné du pur idéal communiste, poursuit la suppression de la propriété et du patronat, pour instituer l'Etat socialiste-collectiviste, comme le régulateur du travail et le dispensateur de la richesse, par la conquête des pouvoirs publics.

« Il y a entre ces deux solutions une opposition, au fond, irréductible et l'entente ne pourrait pas durer longtemps, si elle devait se produire (...), et cela d'autant que les anarchistes accusent à l'avance l'Etat collectiviste de devenir plus despotique que l'Etat bourgeois. »

Après avoir posé aussi clairement les oppositions de principe, Keufer souligne la pratique qui peut rapprocher les deux adversaires ; d'abord, dit-il, les libertaires remarquent que la législation peut représenter une protection minimale lorsque les organisations syndicales sont faibles : « Pourquoi nier l'utilité de la protection légale ? Cela ne m'empêche pas de déclarer qu'il y aurait danger à fonder de trop grandes espérances sur l'action légale, sur l'intervention de l'Etat » , affirme-t-il.

« Il y a lieu de redouter aussi les candidatures ouvrières ; que se portent candidats ceux qui se trouvent dans les rangs du syndicat, c'est bien ; mais il est funeste que ceux qui ont conquis la confiance de leurs camarades – chose difficile à réaliser dans le monde ouvrier par l'exagération même des principes démocratiques -, il est funeste que ceux là quittent leurs fonctions syndicales pour devenir des candidats aux fonctions politiques. Ils sèment le scepticisme parmi les travailleurs et favorisent l'accusation de n'avoir agi qu'en vue de se faire un tremplin de leur fonction syndicale. La vérité, c'est que les militants qui représentent une véritable force sociale, qui possèdent la confiance de leurs camarades, doivent rester avec eux et mettre leurs aptitudes au service de leur corporation... Il ne peut donc être contesté que l'action syndicaliste et l'action politique, pendant une longue période transitoire, si ce n'est toujours⁷, devront s'exercer avec profit. »

« Mais dans l'intérêt même de cette double action,... il faut renoncer à une entente permanente ou temporaire entre la Confédération, entre les syndicats et le parti ouvrier. Chacun de ces organismes a son terrain d'action tout indiqué, délimité ; leur action sera convergente et non commune ni subordonnée. »

« (...) La Confédération n'est pas une Eglise qui peut prétendre imposer un dogme quelconque. Personne aujourd'hui, pas plus les anarchistes que les partisans d'autres doctrines, ne peuvent affirmer l'infaillibilité de leurs conceptions. (...) Dans les organisations syndicales et à la Confédération, on ne peut affirmer la supériorité de telle ou telle doctrine, c'est aux seuls individus, dans leur pleine liberté, de se prononcer.

« Je conclus donc en déclarant que la Confédération doit observer une neutralité absolue, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue philosophique, en écartant la propagande libertaire, antimilitariste et antipatriotique, idées qui sont exclusivement du domaine individuel. Libre à chacun de les propager ou de les combattre hors des syndicats. »

Une nouvelle fois, un délégué allait intervenir pour souligner ce qu'il considère comme l'existence d'un nouveau courant ouvrier, Latapie, des Métaux : « Il faut que nous disions qu'il y a une doctrine nouvelle, le syndicalisme. » Si le syndicat anime la lutte quotidienne pour obtenir des revendications immédiates, il faut aussi « montrer que le syndicat a un autre but encore, la suppression du salariat... Le syndicat doit lutter contre toutes les puissances : puissance religieuse, puissance de l'Etat, puissance du militarisme, puissance de la magistrature » .

« Il faut que pour la première fois les congressistes se prononcent sur la doctrine nouvelle. Il faut que le syndicalisme soit une théorie entre les théories anarchiste et socialiste. Cette doctrine, d'ailleurs, se suffit à elle-même. »

Coupat, ouvrier mécanicien très lié à Millerand, souligne avec une certaine aigreur que c'est l'entrée d'une « personnalité politique au gouvernement » ⁸ qui a permis l'union des socialistes révolutionnaires et des libertaires dans la C.G.T. « Les libertaires, insensiblement, ont pénétré l'organisme central de la Confédération et en ont pris la direction. »

Victor Griffuelhes enfin devait intervenir, avant de présenter son « ordre du jour ».

« Constatons que Merrheim a détruit par des chiffres la base de l'exposé de Renard, il a prouvé que la méthode qu'il préconise n'a pas donné de grands résultats, attendu l'inexactitude des chiffres produits... Et puis, vous ⁹ citez les Anglais nous disant qu'après cinquante ans d'action directe ils viennent au parlementarisme. Vous ajoutez qu'ils ont les plus hauts salaires et les plus courtes journées. Cela, c'est le résultat de leur action directe. Quant

aux effets du parlementarisme chez eux, le mieux est d'attendre pour les enregistrar... Keufer insiste trop sur la présence des libertaires au sein du comité confédéral ; ils n'y sont pas aussi nombreux que le veut la légende. Mais c'est une tactique pour faire surgir un péril libertaire, afin de constituer un bloc pour annihiler ce péril. » Puis il rappelle l'expérience Millerand et ses conséquences : « A peine Millerand ministre, parut une déclaration signée de Keufer, Baumé, Moreau, en faisant suivre leur nom de leur qualité de secrétaire d'organisation, approuvant son acte. Est-ce que pareille déclaration ne constituait pas un acte politique ? » Il cite quelques événements où le gouvernement tenta d'appâter la direction de la C.G.T. : « Que voulait-on ? Nous domestiquer ! Nous fûmes deux à protester et... finîmes par faire voir clair aux camarades. L'explosion de vitalité de la C.G.T. résulte de ces événements. Il y eut une coalition d'anarchistes, de guesdistes, de blanquistes, d'allemanistes et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats... Or le danger existe encore. Il y a toujours des tentatives pour attirer au pouvoir les syndicats. Ce qu'il faut voir, c'est que ce n'est pas l'influence anarchiste, mais bien l'influence du pouvoir qui entraîne à la division ouvrière. Exemple, les mineurs... En 1901, on s'opposa à la grève pour ne pas gêner et pour ne pas contrarier l'œuvre « socialiste » de Millerand-Waldeck-Rousseau. »

On vota ; la résolution présentée par Renard pour la Fédération du textile recueillit 724 voix contre, 34 pour et 37 votes blancs ; en revanche, le texte présenté par Griffuelhes, et consigné par quarante-deux délégués, dont Latapie, Merrheim, Delesalle, Pouget, Yvetot, Dhooghe, obtint 830 voix pour, 8 contre et 1 vote blanc¹⁰.

COMPROMIS OU CONVERGENCE ?

On aura lu dans les extraits des interventions les éléments qui fondent la lecture classique du congrès d'Amiens et de son ordre du jour sur les rapports parti-syndicats : il s'agirait du document résumant le syndicalisme révolutionnaire. C'est sous cette forme que le qualifie, par exemple,

l'hebdomadaire Rouge¹¹, ou encore l'article de Germaine Willard à la page 67 de la réédition opérée par l'Institut d'histoire sociale de la C.G.T.¹² qui précise : « La Charte d'Amiens exprime simplement l'un des aspects les plus typiques, les plus originaux du mouvement ouvrier français au début du XXe siècle : le syndicalisme révolutionnaire. » Il nous paraît pourtant que les faits, en 1906 et plus tard, montrent une réalité plus nuancée.

Qui pourrait croire qu'après quelques heures de discussion la presque totalité des délégués au congrès se seraient ralliés aux thèses du syndicalisme révolutionnaire qui s'expriment dans les premiers paragraphes du texte présenté par Griffuelhes : lutte de classes, travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, émancipation intégrale, expropriation capitaliste, grève générale, syndicat aujourd'hui/groupement de résistance demain base de la réorganisation sociale.

Il n'en est rien ; chacun a voté le texte pour les parties qui lui agréent. Les trois courants répertoriés dans l'après-midi du 12 octobre sont toujours présents. Mais quels sont-ils ? Si on décompte les socialistes parlementaires, type Renard ; puis les anarchistes, type Broutchoux ; la troisième sensibilité devrait, en ce cas, comprendre des militants aussi différents que Griffuelhes et Keufer ; or leur seul point d'accord est l'indépendance de la Confédération. Les trois groupes sont plutôt les réformistes, comme ceux de la direction du Livre, les parlementaires et les révolutionnaires – qu'ils se déclarent encore socialistes révolutionnaires ou anarchistes ou déjà syndicalistes révolutionnaires. La convergence du premier et du troisième courants repoussait hors de la C.G.T. l'intrusion et la direction du parti politique et du groupement d'opinion ; elle voulait promouvoir un mouvement exclusivement salarié qui entendait agir de sa propre force – son caractère de producteur, sa capacité à fabriquer des biens et des services.

Les anarchistes du Bâtiment et les réformistes du Livre pouvaient s'entendre et vivre ensemble en s'appuyant sur le premier volet de la

« double besogne », sur les revendications de réductions du temps de travail et d'augmentation de salaire, ou pour organiser l'apprentissage et le contrôle syndical de l'embauche, ou pour défendre le droit d'association ou la liberté de négociation : les uns comme les autres pensaient qu'un bon syndicat vaut mieux qu'une bonne loi.

Et les dernières conditions énumérées par la charte – indépendance, neutralité et non-ingérence – formulaient les conditions d'existence d'un mouvement syndical unique, ou plutôt unitaire : il se voulait unique et se donnait les moyens de l'être. L'essentiel est dit par neutralité et cet étrange paragraphe qui demande au syndiqué de ne pas introduire dans le syndicat les « opinions qu'il professe au dehors ». Nombre de délégués votèrent donc le texte parce qu'ils s'opposaient à la collaboration permanente entre le syndicat et le parti, parce qu'ils s'opposaient aux guesdistes. Déjà la résolution présentée par Renard avait été rejetée par 724 contre, 34 pour et 37 votes blancs¹³

Une indication complémentaire peut être trouvée dans le vote ultérieur sur la proposition d'Yvetot souhaitant que « la propagande antimilitariste et antipatriotique devienne toujours plus intense et toujours plus audacieuse... », qui vit 484 voix se porter sur elle, alors que 300 voix s'y opposèrent avec 49 blancs et 39 nuls. Sur les 872 voix du congrès d'Amiens, on peut donc recenser une petite majorité pour une orientation qu'on peut qualifier de révolutionnaire et libertaire.

Les différences entre ces trois résultats montrent que le texte d'Amiens est bien avant tout une motion d'unité ; elle permet à tous de militer au syndicat – ses affirmations révolutionnaires et expropriatrices ne sont en revanche que l'expression d'un groupe qui représente un peu plus de la moitié de la C.G.T.

On peut, en outre, voir dans la résolution d'Amiens une déclaration de maturité ; la C.G.T. était majeure, elle entendait se diriger elle-même. Le document d'Amiens est toujours actuel si on cherche les conditions de l'unité syndicale hors de l'emprise des organisations politiques. Pierre

Monatte¹⁴ affirma même que le sens profond du texte était de « ne pas permettre à la classe ouvrière d'être roulée. Roulée ni par ses ennemis, ni par ses faux amis, ni par ses propres délégués mal tenus en main... Dans l'histoire française, il ne manquait pas, ajoutait-il, de révolutions politiques qui s'étaient retournées contre la classe ouvrière. Il n'en serait pas de même en cas de révolution sociale. »

FORCE ET DANGER DE L'APOLITISME

Les libertaires se défient beaucoup du mot utopie, lorsqu'il est compris dans le sens banal d'aspiration irréalisable, parce qu'un tel mot leur est souvent opposé par toutes sortes de conservateurs.

L'utopie sociale pourtant, au contraire d'une analyse rigoureusement rationaliste, est un grand facteur de progrès – volonté tendue vers un but ou imagination d'un avenir meilleur, elle exprime des revendications de mieux-être et permet aux consciences de s'évader, de songer qu'autre chose est possible.

L'unité ouvrière par la neutralisation politique, qu'on pourrait qualifier d'utopie, doit être comprise comme telle, comme un levier vers l'unité, vers plus de force, plus de détermination.

Tout d'optimisme et de volontarisme, cette doctrine renfermait aussi de redoutables pièges.

Pierre Monatte, au congrès anarchiste d'Amsterdam de 1907, développe ces idées de la manière suivante : la C.G.T. a atteint un grand degré de prospérité et d'influence parce qu'un principe fondamental a été appliqué : un seul syndicat par profession et par ville, principe qui exclut en fait les syndicats d'opinions.

« La conséquence de ce principe, c'est la neutralisation politique du syndicat, lequel ne peut et ne doit être ni anarchiste, ni guesdiste, ni allemaniste, ni blanquiste, mais simplement ouvrier... Dans la vie pratique, les intérêts priment les idées : or toutes les querelles entre les écoles et les

sectes ne feront pas que les ouvriers, du fait même qu'ils sont pareillement assujettis à la loi du salariat, n'aient des intérêts identiques. Et voilà le secret de l'entente qui s'est établie entre eux, qui fait la force du syndicalisme et qui leur a permis, l'année dernière, au congrès d'Amiens, d'affirmer fièrement qu'il se suffisait à lui-même ! »

C'est en ce sens que certains syndicalistes révolutionnaires ont voulu voir dans leur théorie un dépassement de l'anarchisme et du socialisme, une solution aux scissions de La Haye et de Londres.

C'était supposer que les partisans de la tactique parlementaire abandonneraient, dans le mouvement syndical, la lutte pour convaincre les ouvriers de voter pour eux – alors que les syndicats représentaient une troupe importante d'électeurs potentiels ; c'était espérer que les syndicalistes – révolutionnaires ou réformistes – conserveraient la majorité de la confédération ; c'était enfin espérer que les militants de tous les courants joueraient le jeu du syndicat, parce qu'on le jugeait « groupement essentiel », avis que tous les socialistes ne partagent pas.

Il n'en a rien été, et la Charte d'Amiens n'a été opératoire que lorsque ces partisans étaient aux postes de responsabilité du mouvement syndical.

Pour les autres, pour ceux qui estiment que le syndicat est secondaire, et notamment pour tous ceux qui sont de formation marxiste – social-démocrate ou léniniste – elle ne fut qu'un chiffon de papier.

Elle ne protégea pas le syndicat contre les fractions et la propagande qui affirmait que seul le parti possédait les capacités pour diriger les luttes ouvrières et préparer l'émancipation ; elle n'empêcha pas non plus les parlementaires de développer leur point de vue.

En revanche, elle priva les syndicalistes révolutionnaires de l'expression de la partie critique de leur programme : le syndicat, dont les statuts proclament la neutralité, ne pouvait accepter la propagande antiélectorale ou la polémique contre les conceptions avant-gardistes. Et le syndicaliste révolutionnaire n'est pas organisé en dehors du syndicat – à la différence du

léniniste et du social-démocrate. A l'intérieur même de son syndicat, celui de son usine ou de sa profession, il hésite à préparer assemblées générales et réunions, il craint de fausser la démocratie interne, d'être fractionniste et manipulateur. Et il est seul contre des fractions organisées au niveau national, voire même international...

Les conditions de l'unité mises en avant par la Charte d'Amiens et surtout le caractère quasi religieux attaché à une C.G.T. unique ont entravé le travail de clarification, d'organisation, d'explication et de propagande de ceux qui se reconnaissaient dans le syndicalisme révolutionnaire. Plutôt que de concevoir l'unité organique comme l'aboutissement de luttes et de débats, conclusion souhaitable mais pas à n'importe quel prix, beaucoup de militants conçurent cette revendication comme primordiale et comme préluant quasi automatiquement à un retour majoritaire de l'orientation syndicaliste révolutionnaire. Dans le concret de la seconde moitié des années trente, au contraire, une lutte d'influence s'est déclenchée entre un camp réformiste-socialiste et le bloc marxiste-léniniste stalinien. Chacune des deux fractions se déclarant plus unitaire que l'autre, elle ne recherchait que la majorité arithmétique au conseil du syndicat, de l'union ou de la fédération.

Ainsi, en partant de présupposés apolitiques et unitaires, la C.G.T., le mouvement syndical révolutionnaire qui renouvela la pensée socialiste à l'aube de ce siècle dans les pays développés, se scinda, s'écartela en de nombreuses organisations, cinq aujourd'hui en France, sans compter les groupes de syndicats autonomes.

Quelle idée intéressante pourtant que ce concept d'apolitisme tel qu'il fut compris à cette époque, ou tel que l'appliquèrent les lycéens et les étudiants du mouvement de décembre 1986 ! Niel le définissait comme un moyen « de se solidariser sur un terrain où les différences politiques et religieuses n'empêcheront pas [les ouvriers] de se rencontrer », pour agir, pour « résister à toute augmentation de la journée de travail », pour obtenir des augmentations de salaires ou des diminutions des horaires de travail, etc.

On sent quelle force peut receler une telle idée, lorsqu'elle devient familière aux millions de personnes qui subissent le salariat ou plus largement à tous ceux qui veulent résister aux empiètements de l'Etat et des puissants. Le moyen de l'action réside dans le refus et la protestation, il coule de source des prémisses : il est la pression exercée directement par les intéressés : les travailleurs – ou les étudiants – arrêtent de travailler, manifestent en grand nombre, appellent à la solidarité ; chacun a sa place dans le mouvement ; il sait pourquoi il agit ; il sait aussi que son effort ne sera pas « récupéré », comme on dit, que l'action qu'il est en train de mener avec les autres se développe pour un objectif concret, presque palpable, qu'il connaît. Et non pas parce que, par exemple, les représentants du parti qui se dit ouvrier ont été mis à la porte du gouvernement de reconstruction nationale ou bien que l'agitation sociale doit s'amplifier pour préparer les prochaines élections législatives.

Une telle pratique, a fortiori si elle est répétée, donne naissance à une fermentation sociale, à un mouvement, à quelque chose dans lequel ceux qui participent prennent conscience de leur force et approfondissent les raisons de leur action tout autant qu'ils discernent mieux l'origine de leur maux.

On retrouve, jusqu'à ce moment où se trouve posée la question de la finalité, de la perception du but de ce mouvement syndical apolitique, la pérennité de la coalition victorieuse du congrès d'Amiens.

Et c'est à cet instant que l'apolitisme peut devenir révolutionnaire – en se donnant comme objectif de s'attaquer et de faire disparaître la cause, l'origine du conflit ; il se sépare évidemment de ce qu'on appelle abusivement le syndicalisme réformiste, qu'on devrait justement nommer unionisme en référence à Samuel Gompers et à l'American Federation of Labor, forme syndicale qui ne franchit jamais la seconde étape et axe toute son action sur la défense des revendications, tout en préservant son indépendance vis-à-vis de l'Etat, du patronat et des organisations politiques, au moins en théorie.

Parmi les travailleurs du Livre français s'est maintenue jusqu'aux années soixante-dix une conception issue de l'alliance du congrès d'Amiens et des idées de Keufer, édifice dont un pan se nommait indépendance syndicale et neutralité envers les partis politiques – équidistance serait plus juste – alors que le second se basait sur une réelle énergie revendicative et une quasi unité syndicale – c'étaient les « scissionnistes » de Force ouvrière ou les « chrétiens » qui étaient regardés comme « faisant de la politique ».

Les résultats matériels obtenus pendant un demi-siècle montrent l'efficacité immédiate de l'apolitisme syndical comme moyen de mobilisation et d'action. Sans doute, la stagnation technologique de ce secteur a favorisé l'obtention de meilleurs accords et de meilleurs contrats collectifs, mais d'autres secteurs industriels aussi sont restés sans modifications techniques notables, qui n'obtenaient pas de tels résultats.

En revanche, la fragilité de telles conceptions est démontrée par la situation actuelle : contestés depuis longtemps de l'intérieur, les « réformistes » du Livre ne se renouvelèrent pas à quelques exceptions, près.

La génération qui disparut avec Edouard Ehni¹⁵ laissa la place à des militants porteurs d'une philosophie sociale et politique complète, ou tout au moins qui en donnait l'apparence – en 1960, les membres du P.C.F. ; en 1970, les « gauchistes », etc. Beaucoup des jeunes travailleurs de cette période considéraient l'apolitisme ou la neutralité syndicales comme une sorte d'automutilation ; ils ne voyaient pas clairement que derrière les aspirations affirmées d'aborder tous les problèmes se cachait pour certains la volonté d'imposer à un certain moment du rapport de forces interne une seule analyse, une seule orientation, un seul point de vue.

Alors que dans les années soixante-dix, la Fédération du livre réunissait peut-être 70 pour 100 des travailleurs de sa branche industrielle, elle n'en rassemble aujourd'hui que le quart.

Ce ne sera pas dans la C.G.T. que se développera et mûrira l'apolitisme révolutionnaire mais dans sa sœur cadette d'outre-Pyrénées, la

Confederacion nacional del trabajo¹⁶, conception de transformation sociale qui trouvera son aboutissement avec les journées de juillet 1936, pendant lesquelles les travailleurs de Catalogne, du Levant, d'Aragon et d'Andalousie réussirent à briser un coup d'Etat militaire et à collectiviser et mettre en autogestion une grande partie de la Péninsule.

La comparaison des évolutions divergentes des deux grandes centrales syndicales montrent en effet le sens à donner au texte d'Amiens et à la coalition qui préside à ce rassemblement.

Elle permet aussi de prendre conscience de ce qui, à un certain moment de l'évolution du mouvement ouvrier, a permis aux réformistes et aux révolutionnaires de s'entendre : leur confiance en l'action directe des travailleurs et en leur capacité à l'auto-organisation.

Plus tard, avec le planisme, avec la « concertation entre les partenaires sociaux », il y aura renversement d'alliance ; les réformistes, ayant perdu confiance dans les capacités de refus et d'action des travailleurs, chercheront des points d'appui auprès des groupes parlementaires. Ce qui avait été raté au temps de Griffuelhes, « nous domestiquer » disait-il, réussira avec d'autres.

La Charte d'Amiens n'est pas le syndicalisme révolutionnaire ; elle ne le résume pas, elle exprime quelques-unes de ses idées-forces dans ses premiers paragraphes ; pour trouver sa pleine expression, le syndicalisme révolutionnaire dira également son antimilitarisme et son internationalisme ; il devra développer aussi son analyse de la société et de l'Etat. Et il doit surtout – sans la pratique revendicative, l'organisation des besoins et des aspirations des travailleurs¹⁷ autant que par la dénonciation – montrer à la population laborieuse combien le parlementarisme et son système concomitant de partis politiques représentent un rouage régulateur du système capitaliste, combien il est nécessaire de s'en éloigner pour défendre ses intérêts, combien il est indispensable de les combattre pour faire progresser la conscience et la volonté de transformer dans un sens socialiste la société.

Plus tard, après la Première Guerre mondiale, des militants tenteront de reprendre le débat théorique qui fut clos un instant par l'adoption du texte d'Amiens et de promouvoir une meilleure compréhension du syndicalisme révolutionnaire ; les dix points de l'A.I.T. nouvelle manière de 1922 ou la déclaration de principe de la C.G.T.S.R., dite Charte de Lyon, sont parmi les résultats de ses efforts. Hélas ! dans la conscience de centaines de milliers de travailleurs formés au syndicalisme par la Charte d'Amiens devait demeurer cette ambiguïté de l'apolitisme sans finalité qui allait permettre aux conceptions partidaires ou avant-gardistes de s'engouffrer.

En fin de ce chapitre, et pour équilibrer une partie critique qu'un grand nombre de militants pourraient trouver excessive, il est nécessaire de souligner combien la voie empruntée par les syndicalistes révolutionnaires aurait pu être féconde ; leur objectif stratégique n'était rien de moins que la construction progressive de l'unité du mouvement ouvrier sur une orientation révolutionnaire, c'est-à-dire la création d'une force de bouleversement social très importante ; pour cette raison, ils trouvèrent contre eux tout ce que le monde recelait de conservateurs, d'arrivistes, de financiers, de militaires, de capitalistes, de politiciens. La guerre mondiale, l'abandon d'un nombre non négligeable de ses militants – ouvriers ou théoriciens – n'ont pas fait disparaître le syndicalisme révolutionnaire ; il a fallu l'immense et tragique malentendu de la révolution russe et les exterminations fascistes pour le réduire à quelques minorités.

A la différence de plusieurs de ces concurrents – la social-démocratie ou le bolchevisme par exemple – il n'a pas été le soutien fidèle des vieilles oppressions non plus que le vecteur de nouvelles dominations ; pour cela, il n'a pas démerité.

DOCTRINE NOUVELLE

Latapie, secrétaire de la Fédération de la métallurgie avec Merrheim et Galantus, était intervenu dans le débat général pour défendre l'idée que se constituait une « doctrine nouvelle : le syndicalisme ». Il définira cette

théorie en appelant le syndicalisme à combattre toutes les « puissances oppressives » jusqu'à la suppression du salariat.

En 1903, après qu'on l'eut qualifié d'anarchiste, il avait répondu :

« Je sais que vous préféreriez me voir préconiser l'abstention électorale. Eh bien ! sachez que « libertaire », je ne relève d'aucune chapelle politique et, que dans ma pensée, j'estime qu'un abstentionniste conscient est un homme de révolution, mais que ceux qui se révèlent abstentionnistes à l'issue d'un meeting sont des individus sur lesquels nous n'avons pas à compter. La théorie de l'abstention préconisée en réunions publiques est une vaste blague, car une opinion semblable ne peut s'inculquer que dans des cerveaux libérés de tous préjugés.

« Pour nous, et nous l'avons dit maintes fois, les syndicats n'ont pas plus à faire de la politique anarchiste que de la politique socialiste¹⁸... Peut-on faire un reproche aux révolutionnaires de dire que le travailleur ne doit pas compter seulement et spécialement sur le bulletin de vote ? Une autre besogne plus importante lui reste à faire et le syndicat est seul capable de la lui faciliter.

« Il faut que pour la première fois les congressistes se prononcent sur la doctrine nouvelle. Il faut que le syndicalisme soit une théorie entre les théories anarchiste et socialiste. Cette doctrine, d'ailleurs, se suffit à elle-même¹⁹. »

Plusieurs interventions reprisent sous des formes diverses la même idée : les militants du syndicalisme révolutionnaire estimaient que leur manière de voir les choses et de mener leurs luttes était sinon en rupture du moins différente des écoles sociales constituées par les générations antérieures.

Latapie dans son intervention se réfère aux statuts de son syndicat

« Le but de cette union est de resserrer les liens de solidarité et d'unir, en un seul bloc, tous les travailleurs des métaux sans distinction de profession, d'âge, de sexe, de race ou de nationalité, afin d'arriver à constituer le travail

libre, affranchi de toute exploitation capitaliste, par la socialisation des moyens de production au bénéfice exclusif des producteurs et collaborateurs des richesses, c'est-à-dire de réaliser la devise communiste : « De chacun selon ses forces à chacun selon ses besoins. »

Il s'agit bien sûr d'un point de vue ouvrier, de quelqu'un qui produit, qui est astreint au travail pour vivre – cet ouvriérisme s'accompagne de la menace future, le « bénéfice exclusif des producteurs et collaborateurs », de refuser la consommation à l'oisif. Pour le reste, quelle partie du texte n'aurait-elle pu être écrite par Kropotkine ?

La divergence se discerne dans cette affirmation : « Le syndicat n'a pas plus à faire de la politique anarchiste que de la politique socialiste. » C'est-à-dire que le syndicat, selon Latapie et ses compagnons, ne doit pas relayer l'un ou l'autre des mots d'ordre des deux grands secteurs qui se partagent alors le monde du travail : voter pour un candidat socialiste ou ouvrier, préconiser l'abstention politique.

On ne peut reprocher aux révolutionnaires de dire les choses, ajoute Latapie, mais leur travail principal est d'organiser le syndicat afin de montrer concrètement aux travailleurs que la voie de leur émancipation passe par eux-mêmes, et seulement par là.

Il s'agirait d'une différence de méthodes – montrer plutôt que de dénoncer – plus que l'opposition de deux théories.

Nous touchons pourtant un des éléments qui pesèrent lourd dans l'évolution du mouvement ouvrier.

On sait que pour les travailleurs, ceux qui subissent l'exploitation et l'oppression, il est d'une importance capitale de rompre avec les idées, les principes, les organisations qui sous-tendent et propagent sous des prétextes divers le bien-fondé de cette exploitation. Pierre-Joseph Proudhon est celui des socialistes qui a sans doute le plus insisté sur cette nécessaire scission qui, à son époque, s'est traduite par la rupture avec les républicains ; le mouvement socialiste s'est bâti sur cette opposition.

A partir de 1870, un autre problème s'est posé, celui de la sécession entre les partisans de la stratégie parlementaire et ses adversaires : la ligne de clivage ne portait plus sur la finalité mais sur le moyen employé pour atteindre cet objectif. Cette opposition est apparue comme légitime, surtout aux parlementaires qui, à plusieurs reprises, voulurent expulser du mouvement ouvrier organisé ceux qu'on commençait à appeler les anarchistes.

La distinction soulignée par Latapie est-elle en revanche justifiée ? Avec les socialistes électoraux sans doute. Mais peut-on estimer qu'une divergence de tactique, au sein de ceux qui considèrent la voie parlementaire comme sans issue révolutionnaire, réclame une nouvelle séparation, caractérisée en outre par une nouvelle appellation ? L'accent mis sur les différences existant à propos du rejet actif ou passif du parlementarisme – plutôt que l'insistance portant sur l'analyse commune de l'électoratisme et de l'Etat autant que sur les finalités communistes partagées – n'a-t-il pas été une confusion entre le particulier, une certaine tactique de dénonciation de la stratégie parlementaire, et le général, organiser sur une base non parlementariste, hors des partis, une fraction importante de la population qui subit le joug économique du capital et les chaînes politiques de l'Etat ?

Plus grave encore, la proclamation de « la nouvelle doctrine » a introduit parmi les antiautoritaires²⁰ des ferments de confusion qui, en France notamment, à diverses périodes décisives, déclenchèrent des scissions à l'intérieur du syndicalisme révolutionnaire, en particulier parce qu'ils coupaient des militants de leurs racines historiques et théoriques : les luttes et les clarifications de l'Internationale, la Commune, les luttes contre les premières tentatives de réformisme...

Ainsi en 1922, au congrès de Saint-Etienne de la C.G.T.U. nouvellement constituée, les syndicalistes révolutionnaires se sont divisés sur l'orientation traitant des relations du syndicalisme avec les autres révolutionnaires, ce qui a permis aux militants qui étaient en train de construire le parti communiste français de prendre la direction de la confédération naissante.

La motion présentée par Pierre Besnard au nom du syndicat des cheminots de Paris-Etat rive gauche n'obtint que 406 mandats contre les 743 mandats qui se portèrent sur le texte défendu par Monmousseau alors proche de Pierre Monatte²¹.

Est-il exagéré de chercher l'origine des errements de Monatte et de ses compagnons de 1918 à 1924 – qui aidèrent grandement le parti communiste à s'implanter dans la classe ouvrière grâce à la caution de militants à juste raison respectés – dans l'émergence aux alentours de 1900 de ce que certains pensaient être une nouvelle doctrine ?

Toute théorie sociale qui ne fait pas de la nature de l'Etat le critère de choix déterminant – et qui par conséquent néglige ou oublie que, dans le mouvement ouvrier, parmi les socialistes, la division principale, jusqu'à aujourd'hui insurmontable, se réfère à l'analyse de l'Etat – est source de confusion. Le syndicalisme révolutionnaire de Latapie, d'Yvetot, de Pouget ou de Delesalle se suffisait à lui-même parce qu'il s'appuyait sur les analyses et les théories libertaires, ou tout au moins ses sédiments idéologiques laissés par d'innombrables livres, articles et brochures publiés depuis 1848, autant que le souvenir et l'enseignement déposés dans la conscience ouvrière de l'époque par la vie exemplaire de milliers de militants, les Varlin, les Tortellier et les Louise Michel, et tous les autres dont l'histoire n'a pas reconnu les noms.

Privé de sa boussole libertaire, le syndicalisme révolutionnaire a dérivé. Fritz Brupbacher, révolutionnaire suisse, ami de Pierre Monatte, rappelle dans son livre *Soixante Ans d'hérésie*²² que le créateur de la Vie ouvrière, après la révolution russe, « avait fait sien l'idée de l'Etat telle que Lénine la définit dans son livre *l'Etat et la Révolution* » et que « en 1921, Monatte pensait que le P.C. était peut-être cette minorité dirigeante » qui devait entraîner les masses, la minorité agissante que le syndicalisme avait tenté de créer, sans succès.

On connaît la suite : les amis de Monatte exclus du P.C. tentent un combat de minoritaires au sein de la C.G.T.U. Brupbacher formula lui-même la

conclusion de cette aventure : « C'est l'époque à laquelle, par enthousiasme pour la révolution russe, le syndicalisme révolutionnaire accomplit son propre suicide... »²³.

L'évolution du mouvement syndical espagnol nous permet peut-être de clarifier les idées. La Confédération nationale du travail d'Espagne s'est construite dès son origine contre le réformisme du socialisme parlementaire, l'étape de la neutralité et de l'apolitisme sans finalité a tout de suite été sautée, sans grand dommage. Elle fut la réalisation, volontaire ou non, la plus marquante, la plus fidèle, des cinq premiers paragraphes de la résolution d'Amiens, ceux qui définissent une orientation révolutionnaire ; lorsque la nouvelle de la révolution russe explosa dans les consciences des militants de la C.N.T., l'enthousiasme ne noya pas la lucidité²⁴, et la C.N.T. ne donna pas naissance à un parti communiste s'implantant dans le terreau libertaire.

Le syndicalisme révolutionnaire a donné ses fruits les plus beaux et les plus forts en Espagne parce qu'outre-Pyrénées il n'a pas rompu son lien avec les idées et les principes de la Première Internationale. Au contraire, après bien des affrontements et des débats, il s'est révélé être la version libertaire du syndicalisme, la manière dont les anarchistes conçoivent l'action syndicale et la proposent aux travailleurs.

On ne peut pas dire que la pratique du syndicalisme révolutionnaire a créé une doctrine nouvelle, entre le courant étatique de Blanqui, de Marx et de Lénine et la tendance non étatique de Proudhon, de Bakounine et de Kropotkine ; on ne peut pas affirmer non plus qu'il en a effectué une synthèse. Dans de nombreux pays d'Europe du Sud, le syndicalisme révolutionnaire a été la résurgence de la stratégie mise au point par les sections dites « antiautoritaires » de l'Association internationale des travailleurs et particulièrement par Michel Bakounine et ses camarades²⁵.

Le syndicalisme révolutionnaire, qu'on appela plus tard anarcho-syndicalisme, fut le nom donné, la réponse trouvée par des ouvriers et des militants libertaires et révolutionnaires au problème posé par ces

rassemblements d'ouvriers qui augmentaient sans cesse ; on peut en effet affirmer sans grand risque d'erreur que l'association, le rassemblement, l'union – quel que soit le mot choisi – des travailleurs est un fait depuis longtemps avéré, particulièrement pour les ouvriers – solidarité spontanée dans un monde difficile. Chacune des sensibilités idéologiques ou politiques y a apporté son point de vue, sa doctrine, sur l'organisation, le fonctionnement, la finalité de ces associations – où ils se mêlèrent avec les rites sociaux et l'esprit de résistance transmis de génération en génération.

Plutôt qu'une doctrine nouvelle, il s'est agi de la solution à un problème nouveau – ou qu'on crut nouveau : définir non une politique mais un modèle syndical libertaire.

Les raisons qui poussèrent les Latapie et autres Delesalle à chercher un vocable nouveau sont obscures et en tout cas controversées. A un moment, les libertaires firent-ils l'erreur de se couper du mouvement ouvrier réel ? Un certain nombre de propagandistes ne comprirent pas ce que recelait ce phénomène de création des syndicats – ils le négligèrent ou le combattirent, sous prétexte de radicalité ou de pureté. Ont-ils une responsabilité dans cette division qui s'installe entre ceux qui s'appelaient encore libertaires et la soi-disant nouvelle école des syndicalistes révolutionnaires ?

Il importe enfin de souligner la pertinence de la démarche de Fernand Pelloutier ou de ceux qui constituèrent Solidaridad Obrera.

D'ailleurs, sans eux, on peut se demander ce qu'il serait advenu du mouvement libertaire ouvrier.

Quatre-vingts années se sont écoulées depuis ces jours d'octobre 1906 au cours desquels la Confédération générale du travail se dota d'un document proclamant à la quasi-unanimité le caractère indépendant et révolutionnaire du syndicalisme français.

On peut parler d'une phase montante du mouvement ouvrier dans les premières années du siècle : partout dans le monde industriel, les groupements socialistes étaient chaque jour plus nombreux et plus forts. A

l'intérieur du camp socialiste, le syndicalisme révolutionnaire, résurgence vigoureuse du socialisme fédéraliste et libertaire des antiautoritaires de l'Internationale, gagnait sans cesse de nouveaux partisans, jusque dans les régions où le réformisme dominait les rangs ouvriers.

Peu à peu, une stratégie nouvelle s'enracinait dans les masses : elle avait nom de grève générale.

La grève générale concertée de tous les producteurs, de tous les travailleurs est le moyen de déclencher la révolution sociale, disaient les syndicalistes révolutionnaires. Ce qui compte en effet, ajoutaient-ils, ce ne sont ni les barricades ni les manifestations, non plus que les batailles de rue ; l'essentiel, l'essence même de la mutation sociétale, c'est la modification radicale du statut de travail, ce sont la socialisation de l'appareil productif et la gestion ouvrière, bases sur lesquelles peuvent se bâtir l'égalité sociale et tout le reste. Le champ de bataille n'est pas le Parlement ou la législation, c'est l'usine, le chantier, le bureau, l'exploitation agricole, la production des richesses, des éléments nécessaires à la vie. Cette forme particulière de socialisme révolutionnaire, dont les propositions s'appuyaient sur la situation vécue par la partie de l'espèce humaine astreinte au travail salarié, entendait construire à l'intérieur même de la société capitaliste et étatique l'organisation sociale, économique et politique qui se substituerait à elle – une contre-société²⁶.

Les moyens permanents de la lutte, de la revendication à l'expropriation, sont donc l'organisation et la grève, qui signifient effort personnel de chacun en même temps qu'action collective, prise de conscience du rapport de force et de l'exacte nature répressive et exploiteuse de la société capitaliste.

Admirons, en passant, l'extrême pertinence de cette stratégie, qui n'inventait pas ex nihilo des formes nouvelles de luttes et de regroupements mais qui perfectionnait et menait à sa limite extrême les deux pratiques quasi réflexes et immémoriales des travailleurs, l'esprit d'association de ceux

exerçant la même tâche et l'arrêt collectif de travail pour protester contre des conditions de vie trop dures.

Un jour, les ouvriers, les producteurs arrêteraient le travail ensemble, de l'Oural au Pacifique. La classe ouvrière exprimerait sa force et sa détermination. Ce geste simple, ce croisement de bras répété par des millions de personnes stopperait les trains, les mines, les télégraphes, l'éclairage public, le ravitaillement ; les navires resteraient au port, les fournils seraient vides, les marteaux-pilons silencieux. Le monde comprendrait qu'une nouvelle puissance était apparue – plus forte que le comité des forges, le tsar, la république, le mikado ou l'empire britannique – qui disloquait l'appareil d'Etat et prenait possession des usines, des chantiers, des mines, des ports, des moissons. « Nous ne sommes rien ; soyons tout ! »

Cette rêverie d'apocalypse égalitaire, ce monde nouveau, ce droit qui se constituait, cet embryon de nouvelle civilisation, fut brisée par un bouleversement d'une autre nature, la guerre. Alors que dans les bourses du travail et autres maisons du peuple se discutaient les formes du socialisme futur, dans la classe dirigeante s'élaboraient les moyens idéologiques et pratiques de conserver le pouvoir. Dieu et la patrie sont les mots d'ordre de la contre-révolution, résumait Charles Maurras : Dieu et la patrie sont la guerre. Ce qu'il fallait, c'était une saignée – le rêve d'universelle fraternité ne résisterait pas aux baïonnettes affrontées...

Les socialistes et les philanthropes du XIXe siècle espéraient effacer la guerre de l'histoire humaine, et ils recherchaient des stratégies qui emploieraient le moins possible de violence – pour les combattre, quelquefois pour les exterminer, la réaction choisit comme moyen principal le conflit armé, avec toutes ses conséquences directes de mort et de destruction ainsi que les conditions de sa bonne application, le militarisme, le chauvinisme, la brutalité. Partout où les travailleurs ont approché du socialisme réel, ils durent faire face à la guerre, civile ou étrangère.

La Première Guerre mondiale renversa le rapport des forces en faveur du nationalisme et des conceptions sociales autoritaires.

Demeuraient seuls ses syndicats révolutionnaires et libertaires de la C.N.T. d'Espagne qui réalisèrent pendant les quelques semaines de l'été 1936 le renversement du monde. L'anarchisme et son modèle syndical réussirent à concrétiser ce qui fut l'aspiration prolétarienne au cours des cent années précédentes : la prise d'assaut des casernes et le désarmement des soldats, la collectivisation des terres par les paysans pauvres, les usines gérées par les ouvriers, l'égalisation des conditions de vie commencée.

La stratégie syndicaliste révolutionnaire a montré son efficacité pour mobiliser les masses et réaliser leur programme social ; elle prouva même son efficacité dans la lutte armée contre le putsch militaire.

La C.N.T. répondit au défi de Renard ; avec ses organisations, elle put « régler la production, organiser l'échange ». C'est parce que la guerre dura, devint affrontement d'armées, c'est parce que la collaboration avec les autres « secteurs antifascistes » devint nécessaire que la plus grande organisation syndicaliste révolutionnaire dut « se servir de la machinerie gouvernementale ».

Le syndicalisme révolutionnaire, à un certain moment de son histoire, comme tous les mouvements révolutionnaires, s'est trouvé confronté à la guerre, à l'armée de professionnels, ce à quoi les classes dominantes font appel lorsque tout le reste a échoué.

L'antimilitarisme sous ses formes diverses, propagande pacifiste, théorie non violente, objection de conscience, appel à la fraternisation, a montré qu'il atteignait rapidement ses limites ; il ne peut être le seul moyen de résistance à l'agression militaire.

La révolution espagnole, bouleversement social réussi par la stratégie du syndicalisme révolutionnaire, fut anéantie par la force armée.

Il n'est pas paradoxal en conclusion d'une étude sur la Charte d'Amiens de parler de guerre. Le syndicalisme révolutionnaire, sans doute la plus pure forme du socialisme ouvrier, s'est trouvé confronté à la réaction militaire, comme ses prédécesseurs, de Spartacus aux sandinistes, en passant par les Taborites de Bohême, les paysans allemands de 1525, les Canuts ou les Communards.

A mesure que le monde s'industrialisera, et malgré la réduction de la fraction de la population affectée à la production, des tactiques analogues au syndicalisme révolutionnaire se développeront – comme le mouvement social polonais de 1980 ou les mouvements de grève en France en décembre 1986 et janvier 1987.

Le message que nous recevons de ce presque siècle d'histoire est de ne pas oublier que la réaction un instant vaincue revient avec des bandes d'hommes armés.

NOTES

1 In *Volonté Anarchiste* n°32-33, Paris, éditions du groupe Fresnes-Antony de la FA, 1987.

2 Georges Lefranc, *Le Syndicalisme dans le monde*, P.U.F., page I. On se souvient en outre que la création du Labour Party date de la fin de 1906.

3 Les citations des débats du congrès d'Amiens sont extraits du compte rendu intégral tel que l'a réédité l'Institut d'histoire de la CG. T.

4 Niel nomme ainsi la Propagande anti-électorale.

5 La guerre des anarchistes contre le parlementarisme.

6 Congrès de 1895, qui fonda la C. G. T.

7 C'est nous qui soulignons.

8 Il s'agit de l'entrée de Millerand dans le ministère d'union républicaine de Waldeck-Rousseau au portefeuille du Commerce; le ministre de la Guerre est le marquis de Gallifet, fusilleur des Communards.

9 Il s'adresse à Renard.

10 Les rédacteurs du texte furent Pouget, qui tenait la plume, Griffuelhes, Delesalle, Merrheim, syndicalistes révolutionnaires, et Niel qui, à l'époque, était considéré comme réformiste. Chaque syndicat possède une voix au congrès confédéral, selon le principe fédératif appliqué strictement. Le vote par mandat ou par tête sera appliqué plus tard.

11 Numéro 1224, du 18 au 24 septembre 1986.

12 Op. cit.

13 L'essentiel de l'ordre du jour Présenté par la Fédération du textile tenait dans le paragraphe suivant : « Le comité confédéral est invité à s'entendre toutes les fois que les circonstances l'exigeront soit par des délégations intermittentes, ou permanentes avec le conseil national du parti socialiste pour faire plus facilement triompher les principes des réformes ouvrières. »

14 Préface à L'actualité de la Charte d'Amiens, Editions syndicalistes, 1956.

15 Secrétaire général de la Fédération du livre de 1944 à 1963 ; on le disait proche des socialistes S. F. I. O. et des maçons.

16 « Ainsi, en 1907, des militants catalans du P.S. O.E. se mirent en relation avec des libertaires déçus par les piètres résultats du terrorisme individuel et soucieux d'arracher les masses à l'emprise des meneurs corrompus du parti radical. De ces contrats naquit la Solidarité ouvrière ; elle prit le visage d'une centrale syndicale neutre, apolitique au vrai sens du terme, c'est-à-dire dégagée de toute idéologie directrice et n'ayant d'autre but que la défense des intérêts matériels des travailleurs », les Anarchistes et le pouvoir, César M. Lorenzo, Le Seuil, p. 42.

17 Ferdinand Charbit un des compagnons de Monatte, par exemple, disait que l'union locale de syndicats devait être perçue par les travailleurs comme la municipalité ouvrière se dressant face à la municipalité de l'Etat, de la bourgeoisie.

18 C'est nous qui soulignons.

19 C'est nous qui soulignons.

20 Cette confusion s'est reflétée dans le vocabulaire et on cherche vainement un terme générique pour les descendants spirituels des militants qui se réunirent dans l'Internationale antiautoritaire après 1872 : anarchistes, anarcho-syndicalistes, syndicalistes révolutionnaires, communistes ou socialistes libertaires, libertaires tout court * nous avons choisi, malgré notre répugnance pour les qualifications négatives, antiautoritaires, pour son antériorité.

21 E. Dolléans, Histoire du mouvement ouvrier, tome II, p. 351, A. Collin éditeur. Le texte de Besnard était une première mouture de la Charte de Lyon de la C.G.T.S.R. Quant à la résolution de Monmousseau elle entendait que « le syndicalisme, plaçant la révolution au-dessus de tout système et de toute théorie, se déclare prêt à accepter l'aide de toutes les forces révolutionnaires », formule qui préparait l'unité d'action de la C. G. T. U. avec le P.C.F., sous la direction de ce dernier.

22 Fritz Brupbacher, Soixante Ans d'hérésie in Socialisme et Liberté, Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

23 Op. cit., note 21.

24 Rappelons le rôle important joué par les deux militants libertaires Angel Pestana et Gaston Levai dans ce choix de ne pas considérer les événements de Russie comme une révolution émancipatrice du prolétariat.

25 On lira avec profit le chapitre consacré au syndicalisme dans La Pensée constructive de Bakounine de Gaston Levai, éditée par les éditions Spartacus.

26 Cette notion de contre-société, propagée par de nombreux publicistes sociaux, a pris une connotation négative depuis que des ex-staliniens ont défini par ce terme l'organisation en France du mouvement communiste, notamment Annie Kriegel. Il apparaît à l'observation des faits que la quasi-totalité des groupes socialistes ont tenté de créer des contre-sociétés. avec plus ou moins de bonheur; le mouvement communiste français a hérité d'habitudes et de groupements préexistants, impulsés souvent par des libertaires, des socialistes de gauche et des syndicalistes. Le parti communiste appliqua à cet ensemble de syndicats, coopératives, associations, unions locales, sociétés sportives et culturelles le modèle léninien puis stalinien et contre-Etat seraient sans doute un mot plus approprié au résultat obtenu. En

revanche, contre-société correspond tout à fait à la situation recherchée par les libertaires – notamment parce que leur projet comprend l'objectif de l'organisation d'une société sans Etat.